

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

GILBERT Pierre : «Architecture et politique aux trois temples de Deir-el-Bahari », in *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique (Classe des Beaux-Arts)*, 5^e série, t.64, n° 4, 1982, pp. 81-95.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, avec l'accord des ayant droits de Pierre Gilbert. Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

COMMUNICATION

Architecture et politique aux trois temples de Deir-el-Bahari

par PIERRE GILBERT
Membre de la Classe

I. LE TEMPLE DE MENTOUHOTEP

Il y a des sites qui appellent le sacré ⁽¹⁾. L'un des plus frappants est l'immense falaise de Deir-el-Bahari, sur la rive Ouest du Nil, vis-à-vis des ruines de Thèbes en Haute Égypte (fig. 1). De la plaine fluviale une vallée monte lentement dans le désert, jusqu'à buter sur ce rempart de roc, dont les ravine-ments évoquent des déluges oubliés. Les jeux de la lumière ont remplacé ceux de l'eau. Ils ne sont pas moins prenants.

À l'arrière-plan de la falaise règne sur le plateau désertique un sommet autrefois divinisé, la *Cime d'Occident*. Sa forme étagée a pu influencer celle de l'avant-corps du temple-tombe-
beau construit vers -2040, en avant de la montagne, par le roi Thébain Mentouhotep Nebhepetré. Ce monument, aujourd'hui presque détruit, était aussi un mémorial de l'unité rétablie du royaume. Pour la première fois depuis la fin de l'ancien empire, l'Égypte revoyait à sa tête un vrai pharaon, souverain du Haut et du Bas Pays. Or, quelque six-cents ans plus tôt, le fondateur de l'ancien empire avait, grâce à son génial archi-
tecte et ministre Imhotep, grand-prêtre du dieu-soleil Ré, inauguré toute la civilisation pharaonique en se faisant construire

(1) Je remercie vivement Roland Tefnin et Thierry Bindels qui m'ont autorisé à reproduire leurs belles photos.

comme tombeau, près de Memphis, la pyramide à degrés de Saqqarah. Cette création, peut-être influencée déjà par des massifs rocheux érodés en paliers, analogues à la thébaine *Cime d'Occident*, définissait une élévation graduelle et sûre : son quadruple escalier gigantesque, menant des quatre points cardinaux, vers un faite commun, aplani sous le zénith, offrait un chemin vers le dieu-soleil au roi désincarné, aux âmes de ses proches ensevelis sous le même signe, et déjà peut-être aux âmes de tous ses sujets. On comprend que Mentouhotep Nebhepetré, renouant avec la tradition de l'empire memphite, ait voulu reprendre à Thèbes, héritière de Memphis, cette forme ⁽²⁾ qui avait signalé le début d'un état exemplaire. Seulement les moyens dont disposait l'architecte thébain étaient loin d'égaliser ceux d'Imhotep. Son œuvre n'était qu'une modeste imitation de ce modèle. Et cette réduction d'une forme qui, à Memphis, s'enlevait sur le ciel, ne pouvait, au pied d'une montagne, que perdre en autorité. Est-ce pour déjouer cet effet que l'architecte de Mentouhotep décora de portiques de piliers carrés le devant de la dénivellation, aménagée en un premier gradin, et entoura le second de portiques semblables ? Il devait résulter de la géométrie de ces claires-voies, allégeant la silhouette, un rapport bien différent de celui de simples masses avec l'horizon proche.

Les portiques du second gradin englobaient à l'arrière, et intégraient à l'ensemble, de petits monuments préexistants. C'étaient les chapelles funéraires de femmes de la famille royale qui étaient des prêtresses d'Hathor. Grande déesse du ciel à Memphis, Hathor était restée proche, à Thèbes, de ses origines bucoliques. Elle accueillait les âmes au sortir du monde des vivants, et, sous sa forme de vache les abreuvant de son lait, leur donnait droit de cité dans l'autre monde. On

⁽²⁾ Jadwiga LIPÍŃSKA (*Deir-el-Bahari II, the temple of Tuthmosis III, architecture*, Varsovie 1977, pp. 35 et 36), se ralliant à D. ARNOLD (*Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir-el-Bahari*, Band I, Mainz am Rhein 1974, pp. 28-32), considère que l'avant-corps du temple-tombeau de Mentouhotep se terminait en silhouette de mastaba, comme l'emmarchement terminal de la « pyramide » à degrés de Saqqarah. Cette forme paraît infiniment plus indiquée que celle d'une pointe de pyramide vraie à Deir-el-Bahari.

devine, d'après les scènes de laiterie représentées aux reliefs des chapelles et sarcophages de ces prêtresses de Deir-el-Bahari, qu'à la limite des terres cultivables existait une ferme sacrée, et que le lait de ses vaches, assimilé à celui de la déesse, était censé participer de sa vertu régénératrice. Des arbres transplantés dans le roc et le sable avec leur motte de terre, et entretenus à force d'arrosages, formaient transition entre les verdure des bords du Nil et la falaise, seuil de l'Au-delà, d'où surgirait en temps voulu la vache secourable.

Le type de la pyramide à degrés memphite s'était ainsi, par l'adjonction des portiques menant aux monuments des prêtresses d'Hathor, adapté aux particularités d'une religion locale, plus proche de la nature, et au goût d'une architecture plus légère propre à Thèbes.

Le déambulatoire de piliers carrés en circonscrivait un autre, dont les piliers octogonaux entouraient la base du massif pyramidant (fig. 1). À l'arrière de celui-ci s'allongeaient une cour et une salle menant au sanctuaire encastré dans la montagne. D'autres piliers octogonaux, bien conçus pour réfléchir, sur leurs pans obliques, une lumière de moins en moins vive, encadraient la cour et soutenaient, en nombreuses files parallèles, le plafond de la salle.

Le moyen empire honora le temple-tombeau de son fondateur durant deux siècles de prospérité, puis, se divisant, succomba aux attaques des Hyksos asiatiques.

II. LE TEMPLE D'HATSHEPSOUT

La libération de l'Égypte, réunifiée par la victoire, fut de nouveau, dans la première moitié du seizième siècle avant notre ère, l'œuvre de princes thébains. Ces rois du début de la XVIII^e dynastie ne se représentaient peut-être pas qu'ils fondaient un nouvel empire ; ils se posaient plutôt, leur capitale étant la même, en restaurateurs du précédent. Ceux d'entre eux qui construisirent à Deir-el-Bahari le firent petitement, dans le rayon du mémorial de la première unification thébaine.

Vers -1500, tout change. La reine Hatshepsout Maâtkaré, régnant au nom de son neveu Thoutmosis III, puis avec lui comme corégent (mais sans beaucoup lui demander son avis) construit, en pendant au temple-tombeau de Mentouhotep, un monument plus grand et plus beau, le *Djéser-djésérou*, « le Sublime des sublimes », où s'exprimait une civilisation supérieure (fig. 2). Cette fois, ce n'est plus un temple-tombeau. La tombe royale d'Hatshepsout, où se trouvait, à côté de son sarcophage, celui de son père, le grand conquérant Thoutmosis I^{er}, avait été creusée plus loin dans le désert, dans un embranchement de la vallée des rois.

Devant la falaise, le monument de la reine est un temple ⁽³⁾, consacré comme celui de Karnak, son lointain vis-à-vis de l'autre rive, au dieu Amon ; et c'est aussi le temple funéraire d'Hatshepsout elle-même, à laquelle sont associées son père et des princes et princesses de sa famille. D'autres dieux y étaient aussi adorés. L'un des plus marquants de leurs lieux de culte, au sud du bâtiment principal, du côté du mémorial de Mentouhotep, est dédié à la déesse Hathor. Ce rappel, joint à la disposition en gradins et aux piliers carrés des façades, apparente le temple d'Hatshepsout à celui du moyen empire. Mais il n'est plus sous sa dépendance. Il proclame à son tour l'avènement d'une grande époque. Il inaugure un nouvel empire.

L'architecture, faite presque entièrement d'un calcaire local clair et fin, ne s'isole pas en avant de la montagne. Elle s'y appuie (fig. 1). Trois amples terrasses, très en retrait l'une sur l'autre, montent vers l'Ouest. Une rampe médiane les relie ; elle partage les portiques de piliers carrés qui, au fond des deux premières terrasses, renforcent et décorent le mur de soutènement de la suivante, et un troisième portique élevé presque au bord de la terrasse supérieure, aux piliers carrés duquel sont adossées des statues osiriaques de la reine. Dans l'étagement de ces géométries se prolonge et s'ordonne le schéma des stratifications de la falaise. Le temple répond à

⁽³⁾ Marcelle WERBROUCK, *Le temple d'Hatshepsout à Deir-el-Bahari*. Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles 1948, p. 29.

l'attente du paysage. Il accomplit ses promesses ; le jeu des piliers et des intervalles d'ombre, incorporé à la montagne, l'allège de son rythme (fig. 2).

Comme le portique de la terrasse intermédiaire est plus large que les autres, à cause de la chapelle d'Anubis qui le prolonge au nord, et de celle d'Hathor qui le prolonge au sud, la composition du tout, à partir du bas, s'évase, dégagant la construction de toute apparence de pesanteur. Son pur dessin, formé en dehors des lois habituelles de l'architecture, semble planer sur fond de roches.

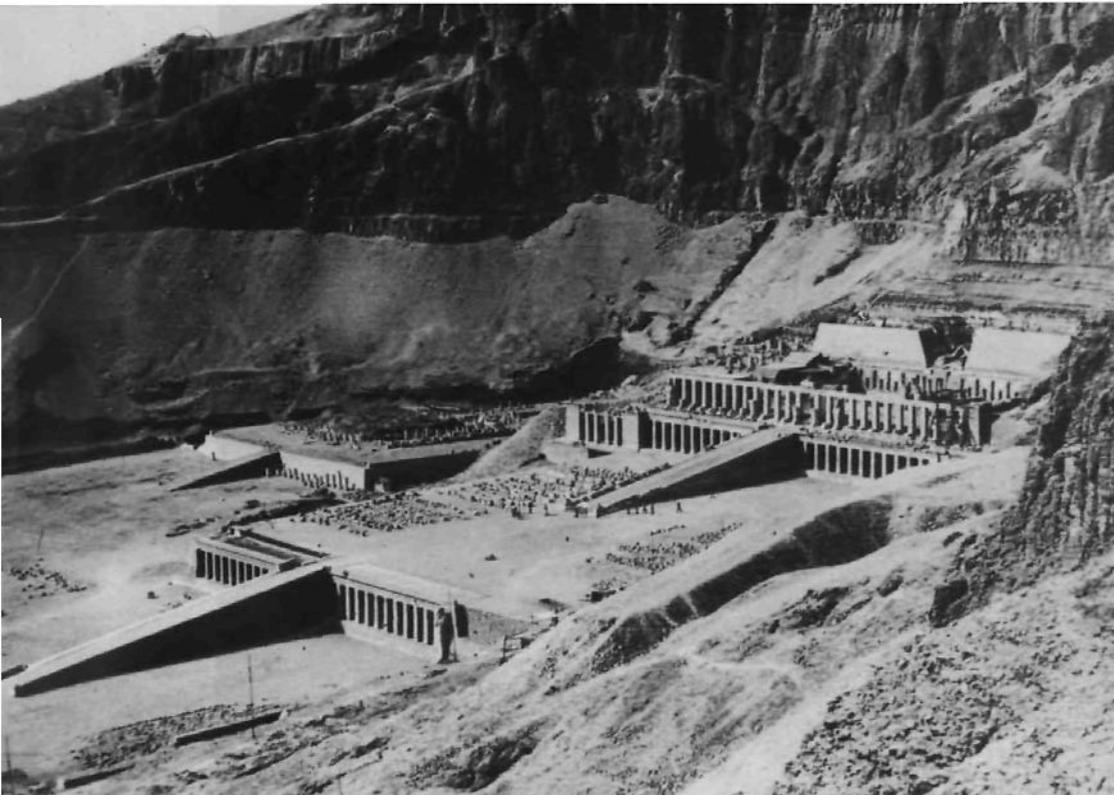
Au-dessus de ce portique élargi de la terrasse intermédiaire s'amorce le mouvement pyramidant qui répond, vu de face, à l'étagement ascensionnel de l'ensemble vu de profil. C'est donc le portique de la terrasse médiane qui est l'élément décisif dans cette composition. Les façades de ses deux chapelles d'encadrement présentent une semblable disposition de pleins et de vides ; entre leurs quatre supports, l'intervalle du milieu est un peu plus large que les autres. Le portique d'Anubis se compose de quatre belles colonnes à seize pans (fig. 3) ; leur contour s'amincit vers le haut avec tant de discrétion, et suivant une courbe si infime, que les entrecolonnements restent en accord avec les intervalles des piliers rectilignes du long portique voisin.

Cette symétrie sans insistance des façades, aux petits sanctuaires d'Anubis et d'Hathor, est une des beautés du temple d'Hatshepsout (fig. 2). Elle ne date cependant pas du tout premier temps de la construction. Roland Tefnin a expliqué, dans un article de la chronique d'Égypte (tome L, n^{os} 99-100, 1975, pp. 136-150), que cette chapelle d'Hathor avait commencé pour avoir, en retrait de l'alignement général, une façade assez lourde, à quatre colonnes portant chacune au chapiteau un grand masque de la déesse, puis que ces colonnes avaient été cachées derrière une salle nouvelle saillant un peu sur l'alignement ; la façade de celle-ci comporte quatre piliers, ceux que nous voyons aujourd'hui, sur la tranche latérale desquels se dérobe, modelé en faible relief au sommet d'une hampe, un masque moins grand de la déesse (fig. 4). Une exigence d'harmonie l'avait ainsi emporté sur un dispositif

rituel. La qualité de l'art s'était imposée comme un moyen, meilleur qu'une stricte observance religieuse, de rendre une architecture sacrée apte à sa mission.

Et ce n'est pas le seul *repentir* de l'architecte en faveur d'une amélioration artistique au temple d'Hatshepsout. Roland Tefnin a remarqué qu'un relèvement du sol, aux deux portiques du fond de la terrasse intermédiaire, avait suivi l'agrandissement en façade de la chapelle d'Hathor. Ce relèvement du dallage des portiques du centre, ménageant relativement plus d'élévation aux deux chapelles, leur conférait plus de dignité, tandis que cette gradation des sols, des extrémités vers le milieu, amorçait le mouvement pyramidant de la partie supérieure du temple, sans nuire à l'effet principal d'horizontalité, que préservait la continuité des corniches. Ici aussi, le but était architectural, et non rituel.

Mais bien avant ces remaniements effectifs, il est probable qu'il y en avait eu de plus importants dans les *projets* du maître d'œuvre. Dans la première conception du monument, les chapelles d'encadrement qui, en élargissant les portiques du deuxième niveau, déterminent l'exceptionnel dessin évasé de la partie inférieure du temple vu de face, ne semblent pas avoir été prévues. Sans elles, le plan du temple était un simple rectangle, beaucoup plus normal. La première chapelle à s'y adjoindre fut celle d'Hathor dans sa première forme ; son but évident était de rallier au temple de la reine la religion d'une divinité locale très vénérée, dont les prêtresses étaient commémorées par leurs tombes princières tout près de là, dans la moitié nord de l'aire sacrée de Mentouhotep. Mais la chapelle d'Hathor, même en retrait de l'alignement, appelait, vue de loin, quelque élément symétrique au nord du temple d'Hatshepsout. Ce fut la chapelle d'Anubis. Il ne s'imposait guère d'offrir à ce dieu des funérailles un lieu de culte si marquant. Il n'y a rien d'équivalent dans les autres temples funéraires royaux du nouvel empire. D'ailleurs le développement intérieur de la chapelle d'Anubis est loin d'égaliser celui de la chapelle d'Hathor. C'était la façade qui comptait, pour une raison de symétrie architecturale bien plutôt qu'en vertu d'un impératif religieux.



1. Le site de Deir-el-Bahari et les trois temples. Au premier plan le temple d'Hatshepsout ; au-dessus et à gauche de sa terrasse supérieure, restes du temple de Thoutmosis III. À l'arrière-plan, le temple-tombeau de Mentouhotep.

(Photo Roland Tefnin.)



2. Le temple d'Hatshepsout appuyé à la falaise. L'étagement des portiques épure le schéma des stratifications de la montagne, recoupées de ravinements verticaux. La chapelle d'Hathor, à gauche, au sud, et la chapelle d'Anubis, à droite, au nord, élargissent le niveau intermédiaire. La photo, prise durant l'hiver 1980-1981, montre, protégeant de chutes de pierres la terrasse supérieure, le mur trapézoïdal qui, sur la fig. 1, se trouvait en voie de réfection. Une surélévation centrale, couronnant un édifice qui aurait occupé le milieu de la terrasse du dessus, serait venue à point pour rompre la monotonie de cette muraille, et préciser le mouvement convergent de la composition à partir des portiques de la terrasse intermédiaire.

(Photo Thierry Bindels.)

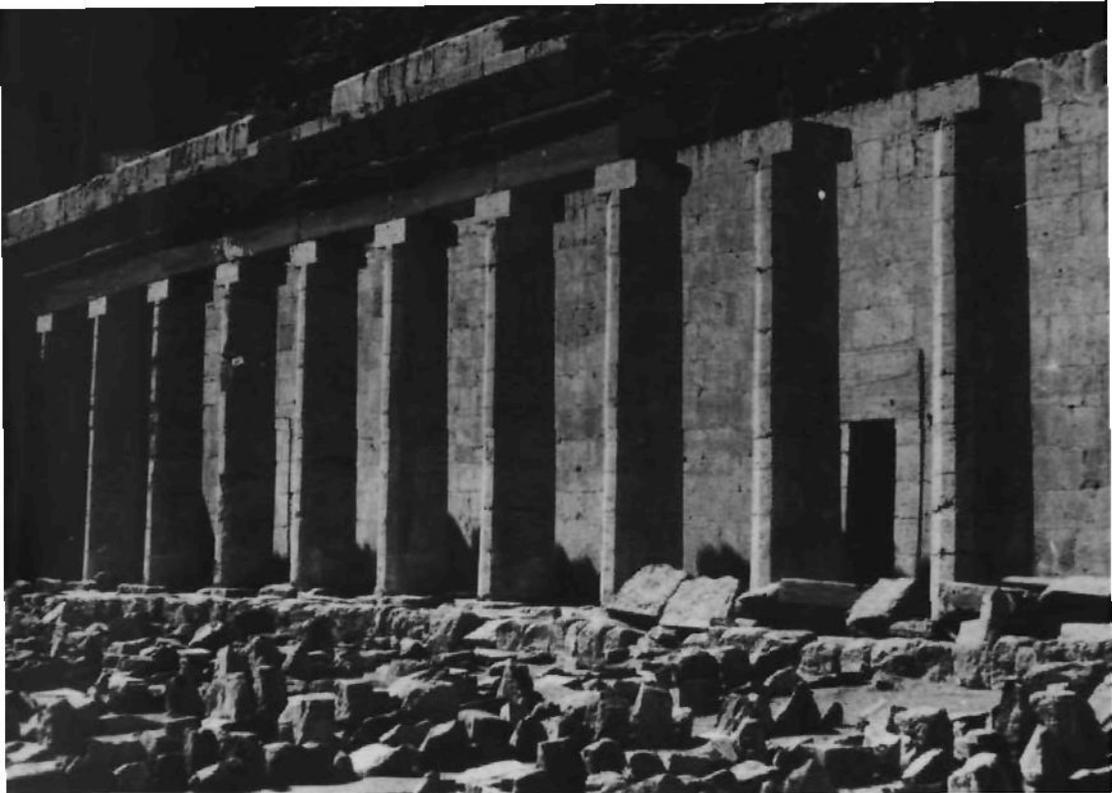


3. Façade de la chapelle d'Anubis, conçue probablement pour faire équilibre à la façade à colonnes de la chapelle d'Hathor dans son premier état, mais tellement plus réussie que l'architecte en a été amené à dissimuler celle-ci derrière une façade nouvelle.
(Photo Roland Tefnin.)



4. Façade de la chapelle d'Hathor dans son second et définitif état, mieux harmonisé avec le portique attenant et avec la chapelle symétrique d'Anubis. Le raccord entre la chapelle remaniée et le portique voisin accuse le *repentir* de l'architecte.

(Photo Roland Tefnin.)



5. Portique nord de la terrasse intermédiaire, en retour d'angle (voir fig. 2) par rapport à la chapelle d'Anubis, dont les colonnes sont les mêmes. L'ensemble de ces deux colonnades intactes est le meilleur témoin de la transcendante qualité à laquelle atteint l'architecture au temps d'Hatshepsout.
(Photo Roland Tefnin.)



6. Entre le temple-tombeau de Mentouhotep, à gauche, et la chapelle d'Hathor d'Hatshepsout, à droite et à un plus haut niveau, les restes du temple de Thoutmosis III, au-dessus du cône de déblais des fouilles. On voit que l'insertion de ce troisième édifice, dans cet intervalle étriqué violentait les monuments antérieurs, dont il gênait le rayonnement, et le site lui-même.

(Photo Thierry Bindels.)

L'exquise colonnade formant la façade du sanctuaire d'Anubis est sans doute là pour répondre aux colonnes de la façade du sanctuaire d'Hathor ; mais l'architecte, dès que l'idée lui vint de ce complément symétrique, avait dû sentir que cette colonnade nouvelle demandait à son tour l'adjonction d'une façade plus sobre et plus belle au-devant de la chapelle d'Hathor, puisque c'est à peu près dans l'alignement prévu pour celle-ci, et dans le prolongement des portiques centraux, qu'il construisit d'emblée la façade de la chapelle d'Anubis. En retour d'angle, un portique de quinze colonnes semblables longe le côté nord de la terrasse intermédiaire. Ce portique peu profond, adossé au nord, ouvert au sud, était, pour l'Égypte, aussi mal exposé que possible. Les visiteurs du temple avaient d'ailleurs assez d'autres portiques-abris. Or cette colonnade, puisque inachevée, (les portails qui s'ouvrent dans son mur nord étant restés nus) est à dater des derniers travaux du temps d'Hatshepsout. Jusqu'au bout donc, et de plus en plus, les modifications des projets, les remaniements en cours de travaux, les adjonctions au plan initial, furent des embellissements plus souvent que des compléments utiles ou de sens religieux (fig. 5).

Cette liberté d'action de l'architecte, vis-à-vis d'autorités religieuses et politiques si souvent attachées à manifester leur pouvoir, étonne au premier abord. Mais le nombre de temples de ce style simple et gracieux qu'éleva la reine Hatshepsout Maâtkaré, en Égypte et en Nubie, ne permet pas de douter de son goût personnel pour cette architecture de mesure, où règnent le pilier carré et la colonne polygonale annonciatrice du dorique ; et, de tout ce groupe, le temple de Deir-el-Bahari était l'œuvre de prédilection. La poésie des textes inscrits, désignant l'édifice comme une œuvre d'amour envers le dieu-père, Amon, et comme un don de fête aux humains, en particulier à la jeunesse (⁴), achève le bienheureux accord des reliefs et de leurs couleurs avec la distinction de l'architecture.

(⁴) Marcelle WERBROUCK, *Le temple d'Hatshepsout à Deir-el-Bahari*. Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles 1948, pp. 41-43, 77.

Il nous est difficile de dissocier ce charme d'art de la personnalité d'Hatshepsout. La fine statue assise du Metropolitan Museum de New York, provenant de Deir-el-Bahari, qui est le portrait de la reine le plus individuel, encore que transfiguré, résume bien cette intensité de vie dans cette retenue de style⁽⁵⁾.

III. LE TEMPLE DE THOUTMOSIS III

Hatshepsout et son neveu Thoutmosis III se ressemblaient beaucoup. Leurs meilleurs portraits ont en commun de grands yeux souriants sous des sourcils arqués, un nez aquilin légèrement relevé du bout, une bouche flexible, un menton triangulaire un peu court, qui donne à l'intelligent visage de femme un air de chatte, et adoucit le grand accent du masque viril. Mais la ressemblance entre ces deux êtres ardents, pareillement hardis, était loin d'être pour eux une raison d'entente. Thoutmosis III, durant son règne personnel, fit supprimer les images et noms de la reine dans tous les monuments qu'ils avaient élevés ensemble. C'était oublier qu'il n'aurait pu jouer si jeune un rôle actif dans cette association nominale ; il usurpait ainsi le mécénat très caractérisé d'Hatshepsout. Mais cette usurpation, selon lui, répondait à une autre : la reine, en prolongeant par un véritable règne sa régence, avait outrepassé les droits que lui conférait la coutume du pays, cependant très favorable aux femmes à en croire les Grecs. On ne voit pas pourquoi, si Hatshepsout n'avait eu conscience elle-même d'outrepasser ses droits, elle se serait fait représenter partout sous l'aspect d'un homme. Un défi de plus aux yeux de Thoutmosis III ! Il avait à venger les prérogatives masculines, les revendiquant d'autant plus que, né d'une femme étrangère à la famille royale, il n'aurait peut-être pas eu des droits indiscutables à hériter du trône. En outre, confié tout enfant au sacerdoce d'Amon, il avait dû être élevé dans le respect des formes traditionnelles.

(5) Roland TEFNIN, *La statuaire d'Hatshepsout, Monumenta Aegyptiaca IV*, Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles 1978, pp. 11-16, pl. V.

Ce n'est pas lui qui aurait, du moins au début de son règne, relégué au second plan, comme Hatshepsout avait permis à son architecte de le faire à la chapelle d'Hathor de Deir-el-Bahari, les symboles religieux les plus significatifs pour servir l'harmonie de l'architecture. Enfin, les goûts personnels de Thoutmosis allaient à un style plus fleuri. Il aimait les colonnes papyri-formes fasciculées, expressives de symbolismes liés à la vie de la nature. Ce n'est qu'aux approches de -1450, dans la dernière décade du règne et de la vie de ce roi, que le pilier carré et la colonne polygonale régnèrent derechef, au temple qu'il décida tout à coup de construire à Deir-el-Bahari.

Thoutmosis III avait étendu les frontières de l'Égypte, et la civilisation égyptienne, en Asie jusqu'à l'Euphrate et aux montagnes du sud de l'Anatolie, en Afrique jusqu'au cœur du Soudan. Il préparait ainsi l'expansion de ces champs de pyramides qui témoignent encore, en pleine Afrique, de cette haute création de l'Égypte méditerranéenne. Tout avait réussi à Thoutmosis III, quand il revint à Deir-el-Bahari pour y affirmer sa gloire par la construction d'un nouveau temple. Que celui d'Hatshepsout, en pendant au mémorial de la première unification thébaine, fit alors figure de mémorial du début du nouvel empire lui devenait une offense. C'était lui, le rénovateur, le fondateur de ce nouvel empire ! Avisant, entre les deux grands monuments déjà existants à Deir-el-Bahari, un éperon de la falaise qui les dominait l'un et l'autre, il résolut de jucher sur ce nid d'aigle, agrandi de terrassements, l'essentiel de la nouvelle construction (fig. 6). À l'architecte de s'arranger pour que cela tînt. On reconnaît là le chef impétueux, sûr de son étoile et de son génie, qui avait surpris l'ennemi en l'atteignant par le défilé le plus dangereux, mais le plus court, des montagnes du Carmel. Seulement Thoutmosis n'était plus, à Deir-el-Bahari, dans son domaine d'action. Il rendait plus que difficile la tâche de l'architecte en lui assignant pour son temple l'espace resserré entre les deux premiers ; il dédaignait l'excessive rapidité de la pente que, d'étage en étage, l'emplacement rendait inévitable, et la fréquence des chutes de pierre auxquelles cette situation sous l'à-pic de la falaise exposait le monument, ses desservants et ses fidèles. Et de fait, à la fin du

nouvel empire, vers -1100, quand les pays conquis par Thoutmosis III se furent détachés de l'Égypte, les Thébains appauvris, moins respectueux de la mémoire du conquérant, trouvèrent incommode ou dangereux son temple de Deir-el-Bahari et s'en servirent comme d'une carrière. Beaucoup des matériaux, retaillés sur place, furent transportés ailleurs. Les terrassements, privés de leurs murs de soutien, s'éboulaient. Les coulées de sable et de pierres ensevelirent les décombres et le monument tomba dans l'oubli.

L'un des plus sagaces et heureux fouilleurs de notre temps, le regretté professeur Michałowski, chargé du déblaiement et de la restauration du temple d'Hatshepsout, eut la surprise de découvrir en 1962, sur l'avancée rocheuse qui dominait du sud la terrasse supérieure du « Sublime des sublimes », non seulement des fragments enlevés à celui-ci, mais des restes du *Djeser Akhet*, le « Sublime d'Horizon » de Thoutmosis III. Ce n'était qu'une partie, celle qui avait été fondée sur le rocher même, des salles de la plus haute terrasse de ce monument ; mais le plan gravé au sol, des traces de murs, et des tronçons de colonnes encore debouts parmi les débris de beaucoup d'autres, indiquaient un édifice imposant, et manifestement inspiré du monument tout voisin d'Hatshepsout. Madame Lipńska, chargée d'étudier le temple ainsi révélé, rechercha de haut en bas, dans tout l'espace où avaient pu être logées les constructions de Thoutmosis III, les entailles des rochers, les quelques assises restées sur place, et d'innombrables fragments le plus souvent infimes et dispersés ; à force d'attention, et par comparaison avec le temple d'Hatshepsout et les ruines du propre temple funéraire de Thoutmosis III, situé plus près du Nil, l'archéologue polonaise parvint à recomposer avec vraisemblance le plan et l'aspect du monument anéanti de Deir-el-Bahari ⁽⁶⁾.

Il en ressort que le temple de Thoutmosis III comportait, comme son voisin et prédécesseur immédiat, trois terrasses en

⁽⁶⁾ *Deir-el-Bahari II*, Jadwiga LIPÍŃSKA, *the temple of Thutmosis III, architecture*. Centre d'Archéologie Méditerranéenne de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie 1977.

gradins, et que des portiques de piliers carrés s'élevaient au fond des deux premières, de part et d'autre de la rampe médiane, et au bord de la terrasse du dessus. Mais la largeur de ces rangs de piliers différait beaucoup de celle du *Djéser Djésérou* d'Hatshepsout. Au *Djéser Akket* de Thoutmosis III, le portique inférieur, placé en retrait de celui d'Hatshepsout et en avant de celui de Mentouhotep, masquait en partie ce dernier. Les deux portiques supérieurs de Thoutmosis étaient plus étroits, celui de l'étage moyen parce qu'il ne pouvait que l'être, entre la chapelle d'Hathor de la reine et le monument du moyen empire (fig. 6), et le portique du dessus pour ne pas faire paraître étriqué ce portique intermédiaire. Une dominante verticale, dans la composition de l'ensemble, était d'ailleurs, dans cet intervalle entre les deux édifices préexistants, la seule solution qui justifiait cette localisation et la hauteur plus grande exigée par le conquérant pour manifester son prestige. Ce troisième temple devenait le pivot de l'architecture de tout le site, unifiant autour de lui les constructions plus anciennes. À cette accentuation de l'axe vertical répondait cependant un portique inférieur beaucoup plus large. On devine que des préoccupations étrangères à la composition artistique intervinrent ici. Il fallait compenser par des contrastes les ressemblances entre le monument de la reine et celui de son neveu, et annoncer dès le début par cet élargissement du portique inférieur, un monument de première importance. En outre, un petit sanctuaire d'Hathor, creusé au pied de la montagne et aménagé par Thoutmosis III, en retrait de l'avant-corps pyramidal du temple-tombeau de Mentouhotep, se trouvait ainsi rattaché à l'aire de Thoutmosis, établie aux dépens du domaine du moyen empire. Cette chapelle était destinée à remplacer, comme but de pèlerinage, celle d'Hathor construite par Hatshepsout, dont l'accès avait été rendu malaisé, voire impossible, par les altérations de Thoutmosis dans le secteur de la reine.

Le plus bel endroit du *Djéser Akhet* était, sur la terrasse supérieure, la salle de type prébasilical qui a laissé les ruines les plus reconnaissables du monument. Huit grandes colonnes à trente-deux facettes, réparties en largeur sur deux rangs, soutenaient une surélévation centrale, éclairée par des fenêtres

aux barreaux de pierre, au-dessus d'un bas-côté continu ; celui-ci était porté par de multiples rangées de moins grandes colonnes à seize pans. La salle jubilaire de Thoutmosis III, à Karnak, était déjà éclairée par le sommet au-dessus d'un déambulatoire, mais elle était déparée, à l'intérieur, par la forme rituelle de supports de tente, trop agrandis, des colonnes de l'allée centrale. Dans la haute salle du *Djéser Akhet*, la lumière se modulait délicatement sur les facettes des colonnes des deux dimensions, assez différentes pour éviter toute monotonie, et assez semblables pour se répoindre.

IV. LES TROIS TEMPLES ET LE POUVOIR DU SITE

Madame Lipinska, frappée par l'opiniâtreté avec laquelle l'architecte de Thoutmosis avait repris, à Deir-el-Bahari, les thèmes du temps d'Hatshepsout, s'est demandé si cette salle prébasilicale du sommet, au *Djéser Akhet*, n'était pas, elle aussi, une imitation d'une salle de l'édifice voisin, dont la terrasse supérieure en son milieu est aujourd'hui dénudée (fig. 1). Il y était resté assez de débris et de traces de colonnes polygonales pour que l'on ait su, depuis longtemps, qu'elles y étaient nombreuses. Plusieurs rangs de colonnes à seize pans avaient entouré là une cour intérieure. Mais différentes raisons peuvent faire croire, et les fouilles de la mission polonaise n'y contredisent pas, qu'au lieu du vide central s'était trouvé originellement un bâtiment plus élevé⁽⁷⁾ ; au fond de cette terrasse supérieure, en effet, le sanctuaire d'Amon, le premier aménagé parce que le plus important de tous, manque étrangement de salle hypostyle, alors que les sanctuaires plus modestes d'Hathor et d'Anubis ont chacun leur salle à colonnes. En outre, le sanctuaire d'Amon, creusé dans la montagne, est protégé de risques d'écrasement par une couverture de dalles inclinées les unes vers les autres, qui se contrebutent (fig. 1) ; et une surélévation centrale, au lieu d'une cour, serait venue à point soit pour masquer, de l'élégance de son couronnement à jour,

(7) Jadwiga LIPINSKA, *op laud.*, pp. 26 et 36 (note 53).

ce dispositif qui n'est jamais visible dans l'architecture égyptienne, soit pour éviter la monotonie d'un mur plein qui lui servit d'écran, tout en protégeant le temple de chutes de pierres détachées de la falaise (fig. 2). Enfin la simplicité de ce partiel étage à claire-voie aurait été la bienvenue, au-dessus du portique aux piliers osiriaques, pour reprendre au sommet la géométrie plus unie des deux portiques inférieurs de piliers carrés.

Madame Lipinska fait observer que ce couronnement aurait pu répondre à celui de l'avant-corps du temple-tombeau de Mentouhotep ; et comme ce dernier paraît avoir évoqué le faite de la pyramide à degrés de Saqqarah, c'est de ce monument primordial que procéderaient en somme, au prix d'indispensables adaptations, les étagements ascensionnels des trois temples de Deir-el-Bahari.

Il est de fait que le temple d'Hatshepsout rappelle par d'autres traits, de détail mais plus précis, les créations de Saqqarah : dans le sanctuaire d'Hathor, au temple de la reine, l'encadrement d'une porte rappelle les chapelles de Saqqarah au sommet cintré, à la façade plaquée de longues colonnes cannelées ; les niches alternativement hautes et basses qui décorent le mur, au fond de la terrasse supérieure, chez Hatshepsout (fig. 1), sont entourées, à quelque distance de leur ouverture, de baguettes coudées, comme les portes des enclos qui précèdent ces chapelles d'Imhotep ; un autel solaire se trouve dans une cour à l'extrémité nord de la terrasse supérieure d'Hatshepsout, comme il y en a un au nord de la pyramide à degrés de Saqqarah ; nous ne pouvons oublier non plus qu'à la basse époque un sanctuaire dédié à Imhotep et à un architecte thébain, Amenhotep fils de Hapou, était venu prolonger dans la montagne le sanctuaire d'Amon d'Hatshepsout, comme si on avait voulu rappeler une antique association entre le créateur de Saqqarah et l'architecture thébaine à Deir-el-Bahari. Sans doute Amenhotep était postérieur à Hatshepsout, mais sa célébrité avait pu, si longtemps après, lui valoir d'être choisi comme un *alter ego* thébain de l'architecte memphite. Somme toute, le maître d'œuvre de la reine avait été presque aussi fidèle que son prédécesseur du moyen empire, encore que différemment, aux exemples d'Imhotep. Ainsi tout au sommet

du *Djéser djésérou*, une salle à surélévation centrale eût, sans infirmër, pour le visiteur venant du Nil, la conformité du temple d'Hatshepsout aux stratifications de la falaise, achevé de rappeler la pyramide à degrés de Saqqarah et les monuments qui l'entourent.

Mais Thoutmosis III, quand il construisit son temple à côté de celui d'Hatshepsout, devait juger peu supportable la coexistence de ces deux proches sommets d'architecture, dont le sien ne dominait pas l'autre d'assez haut ; revendiquant la création du second empire thébain, il était amené à isoler, en pendant au monument de Mentouhotep, le lanterneau du sien ; et, pour ce faire, il lui fallait démolir le faite du monument de la reine, qui lui avait, selon toute probabilité, servi de modèle. À partir de cette suppression, le milieu de la terrasse supérieure d'Hatshepsout prenait l'aspect d'une cour entourée de portiques à seize pans, fort belle en soi, mais n'appelant plus aussi nettement à converger vers le haut, à partir de la terrasse intermédiaire élargie, les lignes de tout l'édifice.

Ce sacrifice à l'ambition de Thoutmosis remplaçait-il la gradation ascensionnelle, un peu diminuée, du temple d'Hatshepsout, par une gradation plus puissante de tous les édifices groupés devant la falaise ? On en doute. L'insertion du *Djéser Akhet* entre les deux temples préexistants abolissait entre eux l'intervalle qui les mettait en valeur. Dans la nouvelle construction, l'emploi d'éléments classiques, destiné à l'assortir aux deux autres, ne pouvait éviter à l'ensemble final un effet d'encombrement, qui trahissait leur style. La faute n'en était pas à l'architecte, qui avait tenté de rétablir quelque unité autour de l'axe qui lui était prescrit ; c'était le roi qui, pour servir sa gloire, avait voulu qu'elle retentît dans ce site incomparable, et y abaissât le prestige des règnes antérieurs ⁽⁸⁾.

Les trois temples de Deir-el-Bahari sont dus à des architectes de haute qualité. Le défaut du monument de Mentouhotep tient au dessein politique de dresser en avant-corps,

(8) J'ai traité ailleurs ces questions, avec plus de détails : Pierre GILBERT, *Le temple de Thoutmosis III à Deir-el-Bahari*, dans *Chronique d'Égypte*, T. LII, n° 104, 1977, pp. 252-259.

au-devant de l'invincible falaise, une sorte de pyramide à degrés de Saqqarah privée de son horizon de ciel. Il revient à l'architecte d'avoir relevé du rythme de ses portiques cette masse déplacée, et gradué la lumière et l'ombre sur des piliers octogonaux, dans les longues perspectives intérieures.

L'architecte d'Hatshepsout en reprit l'idée, renouvelant la composition et le détail, pour un ensemble appuyé à la montagne et en accord avec elle. Sans doute la préoccupation de la reine de se poser en restauratrice du premier empire thébain ne fut-elle pas étrangère à sa décision de construire un temple en cet endroit, mais elle accepta de plus en plus de subordonner le traditionnalisme à l'entraînant progrès de cette réussite d'art, dont chaque étape éclairait mieux la suivante. L'œuvre devenait un témoin de ce qu'il y a de plus divin dans les dieux.

L'architecte de Thoutmosis III avait à remplacer la composition des deux temples précédent par une composition plus vaste qui les unit sous sa dépendance. Pour compenser les diversités du résultat composite, il renchérit sur la pureté du temple d'Hatshepsout en n'admettant à l'extérieur du sien que de simples piliers carrés ; un rapide mouvement ascensionnel à partir d'une base très large y était d'un effet plus normal que l'évasement depuis le sol de la première partie du temple d'Hatshepsout. L'ordonnateur gagnait en régularité conformiste ce qu'il perdait en poésie ; mais ce choix de décision nette et de sobriété eût permis de pallier quelque peu l'intrusion du *Djéser Akhet* entre ces monuments et dans ce paysage. L'impatience du prince (inquiet d'une santé déclinante ?) compromit ce dernier recours ; des négligences trop visibles, à côté de la fine précision du *Djéser djéserou*, furent l'inévitable effet de cette hâte.

Ainsi les trois temples célébraient chacun à sa manière, et sur des tons différents, des recommencements de bonheur et de gloire. Ce thème du recommencement était un des motifs majeurs de la pensée égyptienne. Il n'était nulle part mieux à sa place qu'à Deir-el-Bahari. Cette montagne qui, vue de l'autre rive, prend une sorte de transparence dans la lumière, paraît, peut-être à cause de légères veines rosées dans la texture de sa roche, retenir jusqu'au milieu du jour un reflet d'aurore.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les A&B de la copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert a fait l'objet d'un accord avec les ayants droit de Pierre Gilbert, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Les ayants droit de Pierre Gilbert auront pris le soin de conclure un accord avec les tiers, et spécialement des éditeurs, ayant encore à ce jour des droits sur les œuvres de Pierre Gilbert, afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister - telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail - dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'une ou plusieurs copie(s) numérique(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux A&B dans les copies numériques est interdite.